

— Grand merci ! mesdames, vous êtes bien bonnes, répondit Corentine. Marcelle est fille de paysanne, et sera paysanne, s'il plaît au bon Dieu ; l'étoffe n'y fait rien, c'est la coupe qui est tout ; et j'espère bien, moi, lui tailler l'esprit sur le même patron que ses habillements.

— Cette bonne Corentine est pleine de sens, dit Mme de Beauval à ses filles, Laure et Suzanne.

— Malgré cela, objecta la cadette, Marcelle a tout l'air d'une paysanne de fantaisie, jolie à mettre sous verre, en face d'un berger d'opéra-comique.

— Moi, dit l'ainée, je trouve qu'elle ressemble à la duchesse Anne, en costume de cérémonie.

— Ton observation est très juste, mon enfant, car du temps de la duchesse Anne, les changeantes modes françaises n'avaient pas encore détruit l'uniformité des costumes bretons. Ceux de la cour, de la ville ou de la campagne, ne différaient alors que par la qualité des étoffes, et Marcelle est conséquemment habillée en bachelette du siècle de Charles VII.

La répartition de Corentine ne fut pas approuvée partout. Gervais notamment la critiqua très haut ; la fermière le sut et, saisissant la première occasion,

— Voisin, lui dit-elle, vous me voyez bien aise de vous trouver seul.

— Merci ! ma commère, et pourquoi donc, s'il vous plaît ?

— Parce que vous vous mêlez beaucoup de mes affaires, et que ça m'a donné idée de me mêler un brin des vôtres. . .

— Ah bah ! voisine, comme vous me dites ça ?

— J'ai tort, à votre avis, d'habiller Marcelle à la paysanne...

— Y a-t-il là de quoi se fâcher ? Ma fine !... vous êtes bien susceptible.

— N'allez pas vous fâcher vous-même, si je répons que je remplis les dernières volontés de ma cousine Jeanne-Marcelle, tandis que, à parler franc, vous faites justement l'opposé, rapport à celles de votre frère Joseph.

— Ah ! jarni !...

— Vous jurez ?

— Eh bien ! là, tout doux, que voulez-vous dire ?

— Que les volontés d'un père mourant sont sacrées, et que vous allez contre, en faisant étudiant Pierre-Paul comme un clerc ; son père voulait qu'il devint paysan...

— Je lui fais garder mes vaches, pour obéir à Joseph.

— Vous lui faites apprendre le latin.

— Quel mal y a-t-il donc à donner de l'éducation à son neveu ?

— Gervais, vous êtes haut-Breton et entêté ; moi, je suis plus entêtée qu'une basse-Bretonne ; vous ne changerez rien à ma manière, et je n'espère pas trop changer la vôtre. Pourtant, écoutez-moi, et après vous ferez bien d'aller consulter monsieur le notaire, monsieur le médecin, M. de Beauval ou M. le curé.

— Voilà bien des consultes ; mais voyons ! fit Gervais, qui s'assit au bord de l'eau, bourra et alluma sa pipe.

— Vous manquez aux dernières volontés de votre frère Joseph, — par bon cœur, je ne dis pas non ; — enfin vous y manquez, parce que vous ne connaissez pas dix lieues de pays aux alentours de chez nous. Si vous aviez voyagé comme moi, père Gervais, vous seriez d'un autre sentiment.

— A savoir, voisine, à savoir !

Corentine décrivit Paris à sa manière ; elle raconta en détail l'histoire de Jeanne-Marcelle et d'Emilien, elle devina celle de Joseph Roverin à peu de chose près.

Gervais acheva sa pipe d'un air pensif, en secouant les cendres avec lenteur, se leva et répondit enfin :

— Je me moque du notaire et du médecin comme du maître d'école ; mais j'irai peut-être bien voir M. de Beauval ou M. le curé. Bonsoir, ma commère, au revoir !...

Corentine demeurée seule se frotta les mains en souriant :

— Voici qui va bien pour ma petite Marcelle, Dieu merci ! Pierre-Paul ne sera jamais un monsieur de la ville.

## V.

## LEÇONS RUSTIQUES.

Les deux enfants arrivés dans la paroisse de St-Loup le même soir s'aimaient avec une tendresse à laquelle personne ne trouva rien à redire. N'était-il pas tout simple que le petit Parisien aimât la petite Parisienne *sa paysse* ? Ils appartenaient l'un et l'autre à des parents qui, à tort ou à raison, s'étaient élevés au-dessus de la classe des cultivateurs. Leurs destinées avaient

des rapports frappants ; ils semblaient nés l'un pour l'autre.

Une douce pitié fut pour eux l'origine de la sympathie générale ; un avenir également riant leur paraissait réservé.

— Grâce au père Gervais, Pierre-Paul, disait-on, ne manquera pas d'être fameusement éduqué ; il ira au collège, il deviendra savant, et finira par rejoindre à Paris la gentille Marcelle, que M. Emilien Durantais ne laissera pas toujours en nourrice.

Les prophètes du canton ne se hasardaient pas jusqu'à prédire que M. Pierre-Paul Roverin épouserait Mlle Marcelle, mais les matrones, moins circonspectes, n'y allaient point par quatre chemins, elles l'affirmaient.

En plaisantant, on demandait à Pierre-Paul des nouvelles de sa *petite femme*, à Marcelle des nouvelles de son *petit mari*, et les enfants prirent la plaisanterie au sérieux, ce dont personne encore une fois, ne songea seulement à les reprendre.

Le Moire est séparé de la Plantelle par le Coësnon, fort étroit, mais très profond et assez rapide entre les deux fermes. D'une rive à l'autre, on s'entend bien sans trop élever la voix ; mais s'agit-il de se rejoindre, il faut faire vingt-cinq bonnes minutes de chemin, c'est-à-dire, en partant de la propriété des Roverin, traverser le bourg, gagner l'auberge de la Fourche, passer le pont de Lavignais, et sur le bord opposé longer tout le hameau dont la dernière maison est la demeure des Morgan.

Pierre-Paul, enfant docile, ne se montrait opiniâtre que pour aller à la Plantelle. Un jour que l'ouvrage pressait, son oncle Gervais le rudoya ; il ne pleura point, prit bravement son parti et arriva tout seul chez Corentine. Il n'avait pas encore cinq ans, et jusqu'alors on ne l'avait jamais perdu de vue.

Les enfants de la campagne parcourent souvent de bien plus grandes distances sans que l'on s'en inquiète, mais Pierre-Paul était orphelin ; le père et la mère Gervais avaient pour lui plus de sollicitude que pour aucun des leurs. L'alarme se répandit au Moire dès qu'on s'y aperçut de l'absence du petit garçon ; les travaux s'arrêtèrent, tout d'abord on courut vers la rivière en poussant des cris. On le vit de l'autre côté, cueillant des fleurs pour Marcelle que Corentine portait dans ses bras.

— N'ayez plus peur, dit la fermière, je vous le ramènerai !

Lorsque Marcelle commença à marcher, Pierre-Paul avait six ans ; il veillait sur elle avec tant de sollicitude, que Corentine prenait plaisir à la lui confier ; aussitôt la physionomie du petit bonhomme devenait grave ; il sentait toute l'importance de sa mission, il en était fier. De crainte que Marcelle ne tombât, il ne cessait de la tenir par la main, et, si on l'appelait, au lieu de quitter sa petite amie, il répondait d'un ton sérieux : « Je garde Marcelle. » Se faisait-on un jeu de le tenter en lui montrant des joujoux ou des friandises, Pierre-Paul détournait la tête avec dédain. Voulaient-on le voir se fâcher, on n'avait qu'à faire quelque niche innocente à sa protégée.

Il s'en prenait aux animaux et aux objets inanimés avec une fureur qui ne fut pas toujours sans désagréments. Il fut mordu par le chien, égratigné par les chats et meurtri par les coups qu'il donnait aux murs ou aux arbres contre les quels se cognait Marcelle.

Pour arracher un rosier où elle s'était piquée, il se mit tout en sang, mais il en vint à bout et jeta le rosier au feu.

Une vache affolée ayant effrayé la petite fille, Pierre-Paul, sa gaule en main, courut droit sur la vache ; il se fit blesser grièvement, on dut le mettre au lit. Il ne pleura ni ne cria guère.

— Le vaillant gars est dur au mal, dit l'oncle Gervais avec orgueil ; c'est un vrai Breton, dam ! un Roverin fini.

Pierre-Paul demanda qu'on lui amenât Marcelle, puisqu'il ne pouvait aller chez les Morgan. Un de ses cousins lui dit que Marcelle ne viendrait pas : au même instant, Pierre-Paul se mit à trépiguer, sauta hors du lit, tomba sur les genoux en criant et tempêtant. La mère Gervais accourut ; mais Pierre-Paul ne se calma qu'en voyant administrer une correction paternelle au taquin qui s'était complu à lui mentir. Marcelle, conduite par Corentine, ne tarda pas à paraître ; de son côté, elle n'avait pas cessé de sangloter depuis l'accident de Pierre-Paul. Elle ne s'apaisa qu'après l'avoir embrassé.

Les jeux qu'aimait Marcelle étaient les seuls auxquelles Pierre-Paul consentit à jouer, encore fallait-il qu'elle y prit part.

Dans les deux fermes, à la Plantelle chez Morgan, au Moire chez Gervais, les deux enfants de Paris étaient les plus jeunes et les plus faibles. Ils n'en furent que mieux aimés, mieux gardés et mieux traités. Ils se montraient recon-



naissants ; leur naturel était doux et tendre, leurs petits caprices faciles à satisfaire.

Des frères et des sœurs auraient pu être jaloux de tant de préférences ; mais Corentine et son mari, Gervais et sa femme, ne parlaient jamais de leur neveu ou nièce que pour les plaindre d'être privés de leurs parents ; la pitié détourne la jalousie ; cousins et cousines imitèrent à l'envi les oncles et tantes des petits amoureux dont le penchant mutuel se développa sans obstacles.

Marcelle n'avait encore que six ou sept ans Pierre-Paul que dix ou onze, lorsque Corentine crut devoir combattre les intentions du gros Gervais sur l'avenir de son neveu.

Pierre-Paul était déjà confié tout spécialement à maître Blaise Cordon, qui lui faisait décliner *rosa*, la rose, et Marcelle épelaît sur les genoux de sa bonne tante : « Car il est bon, disait la fermière, qu'une paysanne sache lire, écrire et compter. Je ne veux pas que Marcelle soit une dame de Paris, mais Dieu me garde de la laisser plus ignorante que je ne suis moi-même ! Tant qu'on n'a appris à Pierre-Paul que la lecture et l'écriture, je n'y ai rien trouvé à redire, mais on le met dans le *latin*... pour qu'il meure de misère sur ses vieux jours, comme Joseph Roverin son propre père.

Corentine attribuait à l'instruction une influence par trop funeste, Corentine exagérait ; mais son erreur était à coup sûr moins déraisonnable que celle du voisin. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs, ne se rendaient compte des différences qui existent entre une éducation complète et cette demi-éducation, véritable fléau des campagnes qu'elle dépeuple pour jeter dans les villes des malheureux ou des mauvais sujets.

Corentine, dira-t-on encore, s'alarmait bien prématurément. Hélas ! elle n'ignorait pas que Marcelle avait pour père un beau monsieur de Paris, bourgeois et fils de bourgeois, portant habit noir et gants jaunes. Emilien n'avait pas recueilli comme elle les dernières confidences de Jeanne-Marcelle, sa femme ; un jour, peut-être, il voudrait enlever sa fille à la vie heureuse des champs pour la transformer en demoiselle. Corentine, résolue à opposer une énergique résistance, s'y préparait de longue main ; elle regardait avec raison Pierre-Paul comme son meilleur auxiliaire. Allait-on en faire un transfuge ? Elle voulait que le cœur de sa chère petite nièce fut attaché au pays par tous les liens possibles ; elle favorisa donc très volontiers le pen-

chant enfantin de Pierre-Paul. Mais, si le jeune gars devenait un savant, un monsieur, lui aussi, et si l'oncle Gervais l'envoyait follement à Paris, tout serait perdu. Au lieu d'être retenue à Lavignais par ses fraîches amours de paysanne, Marcelle ne demanderait qu'à rejoindre son père.

— Sur les quinze ou seize ans, les jeunes têtes ne connaissent que ça, pensait Corentine en souriant avec mélancolie, c'est la loi de la nature. Nous avons passé par là nous toutes, ma sœur de lait et moi comme les autres. Pour son fiancé l'on se sent prête à quitter pays et parents, on part... mais après !...

Des larmes humectaient les paupières de la Bretonne, lorsqu'elle évoquait ainsi le souvenir de Jeanne-Marcelle.

— A trois, ici, en Saint-Loup, à nous trois, Pierre-Paul, la petite et moi, oh ! nous gagnerions la bataille contre M. Emilien ! j'en suis sûre !... toute seule, moi, je la perdrais.

Aussi avec quelle pieuse persévérance Corentine faisait à Marcelle l'éloge de la vie des champs et des beautés du pays.

C'était un tableau charmant que celui de la leçon de lecture suivie toujours de quelque belle leçon d'amour de la campagne. Corentine s'asseyait volontiers au revers de quelque talus, sous quelque chêne traçu dont le feuillage lui prêtait son ombre. Marcelle, l'abécédaire à la main, accourait en l'un de ses pimpants costumes de bûcheronne ; rose, blanche et riense, elle ne redoutait pas la leçon qui lui valait tant d'affectueuses caresses. Sa blonde tête, couverte de rubans et de fleurs, se détachait bientôt sur la toile blanche de la cornette empressée de Corentine.

La paysanne montrait du doigt le grimoire à déchiffrer, Marcelle tâchait de bien dire et n'y réussissait pas toujours.

— Chère enfant ! tu y mets de la bonne volonté, disait alors Corentine ; c'est trop difficile encore pour ta petite tête ; il est moins malaisé de lire dans les champs du Bon-Dieu. Ferme le livre jusqu'à demain, et regarde avec moi les belles prairies vertes toutes brillantes de gouttes de rosée. Va me cueillir un brin de trèfle ; je te montrerai comme c'est joli.

Pierre-Paul ne manquait guère de survenir au milieu de la leçon. Il se gardait bien de se montrer tout d'abord ; blotti derrière le chêne ou penché sur l'épaule de Marcelle, il la laissait épeler sans la distraire, mais lorsqu'elle hésitait ou se trompait, il se permettait de la souffler en

souriant. Et bientôt après Corentine lui faisait admirer à lui aussi les grands arbres, la rivière, les oiseaux qui voltigeaient au-dessus de sa tête, la merveilleuse variété des feuillages ou des fleurs, tout, jusqu'aux moindres végétaux, jusqu'aux plus chétifs insectes. Aujourd'hui, c'était un épi qu'elle égrenait en décrivant sa contexture. Demain, une brillante mouche à miel avait-elle captivé l'attention des enfants, Corentine leur faisait l'histoire des abeilles.

Elle-même apprenait à voir sous un jour nouveau toutes les splendeurs de la création, afin d'inculquer à ses gentils élèves l'amour des champs et un peu aussi la haine des villes.

— Point de ruches, point de beaux attelages de bœufs, pas de troupeaux, point de bois touffus, pas de vertes pelouses, rien de ce que nous aimons, rien dans leurs grands amas de pierres de taille, dans leurs vilaines prisons où l'on manque d'air et de soleil : on n'a de plaisir, on n'a de bonheur qu'au pays ; ce n'est qu'au pays qu'on saine bien. Chers enfants, aimez-vous, mais ne quittez jamais la campagne pour la ville, pour Paris surtout, endroit de malheur.

— Pourtant, objecta un jour Pierre-Paul, c'est à Paris que demeure le roi, pas vrai ?

— Il y va pour ses affaires, mon garçon, répondit Corentine, mais il demeure d'ordinaire à la campagne, dans de beaux bois comme ceux de M. de Beauval. Reste toujours au pays avec nous et ta bonne amie Marcelle, tu seras plus heureux que le roi.

— Oh ! pour ceci, c'est bien clair ! fit Pierre-Paul enchanté de leçons qui finissaient invariablement par le conseil de bien aimer Marcelle et par de tendres baisers, dignes conclusions de si charmants entretiens.

Corentine, malgré tout cela, se fut fait scrupule de le détourner de l'étude. Elle voulait qu'il fût obéissant, soumis à son oncle et attentif aux préceptes du magister Blaise Cordon. On a dit au précédent chapitre comment elle eut avoir suffisamment dissuadé le père Gervais Roverin.

Celui-ci pourtant n'était qu'ébranlé ; il s'en allait pesant le pour et le contre, avec la secrète envie de donner tort à sa voisine, car le digne homme tenait fort à avoir toujours raison. Il s'assit un instant devant le cabaret de la Fourche, les buveurs le dérangèrent.

— Tas d'ivrognes ! s'écria-t-il, en tous pays il y a de méchants sujets ; à Saint-Loup comme à

Fougères, au village comme à Paris ; et nulle part la paresse ne profite aux fainéants !

Là-dessus, il prit le bord de l'eau pour regagner le Moire.

— Dernières volontés ! grommelait-il avec humeur. Eh ! que diantre ! les ai-je bien eues les dernières volontés de mon frère Joseph ?... M. le docteur m'a toujours dit que sa langue était morte dans sa bouche plus de trois jours avant lui. Et sûrement, sans cet autre malheur-là, il aurait rajouté quelque chose à ses ordres de faire un paysan de son gars. — Paysan, d'accord ! vacher, je veux bien ! Nous lui apprendrons à se connaître à toutes nos affaires, ce n'est pas malaisé ; nous ferons de lui un bon cultivateur, un bon éleveur de bestiaux, il n'en ignorera rien... Mais les jeunes messieurs du château apprennent de même à s'entendre à tous les travaux de la campagne ; ça ne les empêche pas d'étudier dans les livres. Leur père, M. de Beauval, se vante des fois d'être meilleur cultivateur que Morgan et que moi, et l'autre semaine encore ne me disait-il pas : — « Gervais je suis plus paysan que toi !... » Paysan, paysan, oh ! j'ai bien entendu paysan !...

Charmé d'avoir découvert un argument de si belle force, l'oncle de Pierre-Paul pressa le pas.

— La voisine a aussi sur Paris des idées par trop vilaines ! La mort de sa sœur de lait lui a mis ça dans la tête ; mais Jeanne-Marcelle était petite, maigrette, pas forte de la poitrine, elle serait morte ici tout de même, plus vite encore peut-être bien ! Quant à Joseph, menteries que sa misère !... Une sacoche de cinq cents écus ne se trouve pas sous les pieds d'un veau !... J'ai toujours idée, moi, qu'il y a dans son paquet cacheté quelque grosse affaire... Attendons !... et en attendant, je veux que Pierre-Paul apprenne tout ce que Blaise Cordon sera capable de lui montrer ?

Si le bonhomme Gervais Roverin était un têtu personnage et un fort triste ergoteur, il était à coup sûr un oncle excellent. Bref, il rentra chez lui, bien déterminé à n'en faire qu'à sa guise ; mais à chaque instant les propos de Corentine lui revenaient en mémoire et lui tourmentaient la conscience.

La fête de Saint-Loup était proche.

— Pendant la fête, sans avoir l'air de rien, se dit-il, je jaserai avec M. de Beauval au lieu d'aller tout droit le consulter comme aurait voulu Corentine. Pour savoir le vrai du vrai, ne faut pas mettre le monde en défiance.



Le haut-Breton Gervais Roverin comptait biaiser en diplomate bas-Normand. Que point on ne s'en étonne; les neuf dixièmes des paysans, sur toute la surface de la France, y compris la Bretagne, sont bas-Normands à ce compte-là.

Un temps magnifique favorisa la fête de la paroisse; de tous les bourgs et hameaux voisins bretons, manceaux ou normands, de Fougères, de Dol et de Pontorson, de Vitré, de Saint-James et même d'Ernée, l'on accourait en foule. M. de Beauval, sa femme et ses enfants, parurent, bien entendu, à l'assemblée, qui ne dura pas moins de trois jours; car elle se combinait avec la foire aux fourrages, aux bestiaux et aux chevaux, et plusieurs autres solennités dont la plus importante, aux yeux du magister Blaise Cordon, était la distribution générale des prix.

Le conseil municipal de Saint-Loup votait chaque année, pour cet important objet, une somme de dix écus, dont le meilleur emploi était confié à M. de Beauval, premier adjoint du maire Mathurin Gillet dit Le Bleu.

Les fonctions de ce dernier remontaient à 1798 (an VII), époque de troubles pendant lesquels il y fut appelé d'autorité par un commissaire du directoire exécutif.

À diverses reprises, en 1804, 1814, et 1815 notamment, il n'eût tenu qu'au seigneur châtelain de remplacer le vieux paysan, — type assez rare de campagnard breton, républicain girondin et fédéraliste, mais type très vulgaire d'obstination inébranlable, — parfait honnête homme au demeurant, chrétien passable, mais ennemi systématique des ultramontains, des nobles, des chouans, de l'Empire, de la Restauration, de la Montagne et de la République indivisible. Tant d'antipathies, hautement avouées, avaient fait une infinité d'opposants à Mathurin Gillet, quoiqu'il eût rendu d'immenses services à la commune.

Dix fois, par ses opinions politiques, il avait sauvé le bourg de Saint-Loup, Lavignais et le château. Dès 1791, il s'était posé, en assistant seul à la messe du curé constitutionnel, tandis que tous les autres paroissiens allaient, avant le jour, entendre l'office célébré dans la forêt par leur ancien pasteur. La population entière hua Mathurin Gillet; il brava fièrement les huées et les injures; et, plus tard, loin de s'en venger, il préserva de la mort une foule de chouans ou de réfractaires. Il courut de grands risques pour avoir donné asile à des députés girondins et pour s'être mêlé activement aux tentatives d'in-

surrection qu'ils fomentèrent en fuyant devant la Montagne. Sous le Directoire, Mathurin Gillet parvint à détourner les vengeances d'une colonne incendiaire qui ravagea presque tout le reste du district.

Malgré cela, et à quatre reprises différentes M. de Beauval eut beaucoup de peine à faire maintenir comme maire un homme dont les opinions étaient opposées à toutes celles de ses administrés. La quatrième fois, en pleine Restauration, il ne triompha qu'en menaçant de se démettre pour jamais de ses fonctions d'adjoint. Un neveu de Mathurin, Grégoire Gillet, coupable d'une tentative de vol, venait de soulever l'indignation générale. On l'avait expulsé du canton à coups de pierres; ce n'était pas assez, l'on ne voulait plus de son oncle pour maire de Saint-Loup.

— Eh quoi! disait M. de Beauval, vous rendriez un vieillard honnête responsable des désordres d'un vaurien!

Tous les anciens griefs se réveillèrent: « Mathurin avait été nommé maire par un acte extralégal: il n'avait pas été régulièrement élu; on le supportait, mais on ne l'aimait pas! Il occupait sa place malgré les vœux de tous les habitants. »

— Très bien! répartit M. de Beauval, renvoyez-le, ou plutôt renvoyez-nous, car je le suis vrai.

Cette conduite habile eut pour résultat de rendre inoffensives les rancunes innombrables d'un vieillard tenace et assez riche pour devenir un brandon de discorde.

Le maire et son premier adjoint s'entendaient à merveille; les lumières du gentilhomme convenaient au paysan politique, abonné au journal le plus avancé du temps. Grâce à leur entente, les progrès agricoles étaient plus faciles à réaliser en Saint-Loup que dans aucune autre commune d'Ille-et-Vilaine.

— M. l'adjoint, disait le maire après le vote annuel des dix écus, achetez de bons livres pour nos enfants, tout ce qu'il vous plaira, je m'en rapporte à vous; mais... pardonnez-moi... sans... vous m'entendez.

— Soyez tranquille, M. le maire, je n'oublierai pas que le père Loriquet m'est interdit; on peut heureusement trouver d'autres bons livres que les siens.

M. de Beauval, sans en rien dire, ajoutait vingt écus aux fonds municipaux; et une cor-

beille d'ouvrages élémentaires était apportée chez le magister Blaise Cordon.

Quant aux couronnes, les mères et les sœurs des futurs lauréats allaient les cueillir dans les bois de Beauval, ce qui était déjà une petite fête.

— Pierre-Paul recevra bien sûr une couronne, dit Marcelle à Corentine, je veux que ce soit moi qui l'aie faite.

— J'avais deviné cette fantaisie-là, répondit la fermière; j'ai apporté ici tout exprès de beaux rubans qui ont appartenu à ta pauvre mère...

— Mais, dit Marcelle, il ne faut pas que Pierre-Paul voie sa belle couronne avant la distribution des prix.

— Sans doute, mon enfant; eh bien! cachons-nous, car le voilà qui ramène les vaches à l'étable. Il ne tardera guère à courir ici.

## VI.

## LA DISTRIBUTION DES PRIX.

Lorsqu'il pleuvait, la vaste grange de Mathurin Gillet, décorée de feuillages et ornée de drapeaux, servait de salle pour la distribution solennelle des prix; mais, cette fois, le temps étant au beau fixe, l'aire neuve de la Grainée-sur-Coësnon fut choisie comme le lieu le plus convenable à tous égards.

La Grainée n'était ni trop près ni trop loin du champ de foire. Les mugissements des bestiaux et les chansons des ivrognes, les psalmodies nazillardes des mendiants qui, de Haute en Basse-Bretagne, se rendent par centaines d'assemblées en *frairies* et de fêtes en *pardons*, les bruyants marchés et les querelles qui les accompagnent si souvent, ne troubleraient point la cérémonie.

Située immédiatement en aval du Moire et de la Plantelle, partie à gauche, partie à droite de la rivière, la Grainée, qui avait pour métayer Jérôme Gillet, frère de Grégoire, la Grainée serait la meilleure ferme de Saint-Loup, si l'on eût pu reconstruire le petit pont qui reliait les deux rives entre elles avant les guerres de la chouannerie. Mais Nicolas Faron, grand-père de la petite Marcelle, et les cultivateurs qui, après sa mort, prirent à bail la propriété, sollicitèrent sans aucun résultat une autorisation, dont l'éternelle requête de-

meurait enfouie dans les cartons de la sous-préfecture ou du ministère.

Quant à la permission d'établir un gros bac à charettes, le conseil municipal la refusa carrément et très justement, attendu le peu de largeur du cours d'eau. Jérôme Gillet essaya d'un batelet; le courant l'emporta deux fois, il fut broyé sous les roues du moulin, des barques de pêche ou des trains de bois le brisèrent; son entretien était si dispendieux que force fut d'y renoncer. Il s'ensuivait, que, par le plus court chemin, il fallait une grosse demi-heure pour se rendre de la Grainée rive droite à la Grainée rive gauche, et cela, encore, grâce à des servitudes que les Roverin d'un côté, que les Morgan de l'autre, ne concédèrent jamais gratuitement. La Grainée perdait, à ces inconvénients, le tiers de sa valeur.

Disons sans plus tarder qu'Emilien Durantais voulut à plusieurs reprises subdiviser, affermer ou vendre par lots le bien de sa fille mineure; il en écrivit au notaire; mais le subrogé tuteur Jacques Morgan, mari de Corentine, s'y opposa constamment. Enfin un conseil de famille ayant été convoqué *ad hoc*, tous les projets d'Emilien furent repoussés à l'unanimité.

Pour le jour de la fête, néanmoins, afin de faciliter la circulation, un pont d'une simplicité primitive fut jeté entre les deux rives de la Grainée. Corentine, Marcelle, tous les Morgan, la population entière de Lavignais, M. de Beauval, ses hôtes et sa famille, en profitèrent.

Vers midi les instrumentistes du bourg se mirent en marche. La musette, la clarinette et la bombarde unirent leurs accords, un pacifique tambour et même un violon furent de la partie. Les parents des jeunes élèves de Blaise Cordon, toute la dynastie Roverin en tête, suivaient cet orchestre imposant; la foule des curieux venait après.

Sur une estrade dressée par les gens du château, siégeaient déjà tous les dignitaires et notables de la commune.

Le vieux girondin Mathurin Gillet, ceint de son écharpe municipale, avait à sa droite le seigneur châtelain de Beauval et à sa gauche le curé de Saint-Loup; Morgan, deuxième adjoint, et le jeune vicaire, occupaient les places suivantes; le notaire, le médecin et leurs femmes, Mme de Beauval, ses fils, ses filles, et quelques étrangers de distinction, figuraient enfin sur l'estrade réservée.

La garde champêtre et le garde-chasse du